

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL 3

Article 3 – Le Championnat National 3

Pour la saison 2024 / 2025 :

Le National 3 est composé de 140 clubs, répartis en 10 groupes de 14 clubs.

1) Les 140 équipes pour disputer le N3 sont :

[...]

c) Les 13 équipes, éligibles à la montée, à raison de 1 accession par Ligue selon des **les** modalités définies par ~~cette dernière~~ **ci-après** :

Cas d'un groupe unique de Régional 1

L'équipe, éligible à la montée en National 3, classée à la meilleure place dans sa poule de Régional 1 au terme de la saison précédente.

Option 1 pour les Ligues :

Cas de 2 groupes de Régional 1

L'équipe accédant en National 3 sera prioritairement l'équipe éligible à l'accession ayant terminé son championnat de Régional 1 à la meilleure position au classement de fin de saison de sa poule.

Au besoin pour départager deux équipes ayant terminé à la même place au classement de leur poule respective de Régional 1, c'est l'équipe ayant obtenu le meilleur classement établi selon les critères ci-après qui accède :

a) Le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque groupe l'équipe concernée avec les cinq autres équipes les mieux classées.

b) En cas d'égalité de points entre les clubs à départager, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité) lors des matchs visés au point a) ci-dessus.

c) En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués lors des matchs visés au point a) ci-dessus.

d) En cas d'égalité, un tirage au sort départage les deux clubs.

Cas de 3 groupes de Régional 1

L'équipe accédant en National 3 sera prioritairement l'équipe éligible à l'accession ayant terminé son championnat de Régional 1 à la meilleure position au classement de fin de saison de sa poule.

Au besoin pour départager trois équipes ayant terminé à la même place au classement de leur poule respective de Régional 1, c'est l'équipe ayant obtenu le meilleur classement établi selon les critères ci-après qui accède :

a) Le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque groupe l'équipe concernée avec les cinq autres équipes les mieux classées.

b) En cas d'égalité de points entre les clubs à départager, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité) lors des matchs visés au point a) ci-dessus.

c) En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués lors des matchs visés au point a) ci-dessus.

d) En cas d'égalité, un tirage au sort départage les deux clubs.

Option 2 pour les Ligues :

Cas de 2 groupes de Régional 1

L'équipe accédant en National 3 sera prioritairement l'équipe éligible à l'accession ayant terminé son championnat de Régional 1 à la meilleure position au classement de fin de saison de sa poule.

Au besoin pour départager deux équipes ayant terminé à la même place au classement de leur poule respective de Régional 1, c'est l'équipe ayant remporté le barrage d'accession selon les critères ci-après qui accède :

- a) L'équipe accédante, sera déterminée à l'issue d'un match de barrage unique, disputé sur terrain neutre.**
- b) En cas d'égalité au terme du temps réglementaires, les équipes se départagent directement par l'épreuve des tirs au but.**

Cas de 3 groupes de Régional 1

L'équipe accédant en National 3 sera prioritairement l'équipe éligible à l'accession ayant terminé son championnat de Régional 1 à la meilleure position au classement de fin de saison de sa poule.

Au besoin pour départager trois équipes ayant terminé à la même place au classement de leur poule respective de Régional 1, c'est l'équipe ayant remporté le barrage d'accession selon les critères ci-après qui accède :

L'équipe accédante, sera déterminée à l'issue de 3 matches de barrage, entre les trois équipes, éligibles à la montée en National 3.

Ordre des rencontres :

La lettre affectée à chaque équipe sera désignée par tirage au sort.

Sur le terrain du premier nommé :

1^{er} match - A x B

2^{ème} match - C x A ou B x C

3^{ème} match - B x C ou C x A

Sachant que le perdant du 1^{er} match jouera obligatoirement le 2^{ème} match contre l'exempt de la 1^{ère} journée et que chaque équipe devra recevoir une fois.

Points :

Chaque match devra obligatoirement désigner un vainqueur ; s'il y a match nul à l'issue du temps réglementaire, une séance de tirs au but sera organisée directement.

Victoire à l'issue du temps réglementaire ou suite aux TAB : 3 points.

Défaite : 0 point.

Match perdu par pénalité ou par forfait : - 1 pt.

Classement :

- a) ***L'équipe accédante sera l'équipe qui aura obtenu le plus grand nombre de points.***
- b) ***En cas d'égalité de points entre les clubs à départager, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité) lors des matchs de barrage visés ci-dessus.***
- c) ***En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués lors des matchs de barrage visés ci-dessus.***
- d) ***En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur lors des matchs de barrage visés ci-dessus.***
- e) ***En cas d'égalité, un tirage au sort départage les deux clubs.***

[...]

Pour la saison 2025 / 2026 :

Le National 3 est composé de 112 clubs, répartis en 8 groupes de 14 clubs.

1) Les 112 équipes pour disputer le N3 sont :

[...]

c) Les 13 équipes, éligibles à la montée, à raison de 1 accession par Ligue selon **les** modalités définies par ~~cette dernière~~ **ci-après** :

idem que pour la saison 2024/2025.

Date d'effet : saison 2023 / 2024